

Service Commun de la Documentation

Accord en vue de la prise en charge financière de l'abonnement à la base de données en ligne Amadeus

ENTRE

le Service Commun de la Documentation de l'Université de Strasbourg
sis 2 rue Blaise Pascal, CS 41037, 67070 STRASBOURG Cedex

représenté par sa Directrice Madame Dominique Wolf, ci-après désigné le SCD

ET

l'Ecole de Management Strasbourg
sis 61 avenue de la Forêt-Noire, 67085 STRASBOURG Cedex

représentée par sa Directrice Générale Madame Isabelle Barth, ci-après désigné l'EM Strasbourg

Article 1 :

Le SCD met à la disposition de l'EM Strasbourg un accès la base de données en ligne Amadeus fournie par le bureau Van Dijk. Il assure la gestion de l'abonnement et s'acquitte des factures correspondantes.

Article 2 :

L'EM Strasbourg s'engage à prendre en charge le montant de l'abonnement annuel à Amadeus souscrit pour les étudiants et enseignants-chercheurs de l'EM, du LARGE (Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie) et de l'équipe d'accueil HuManiS (Hommes et Management en société).

Article 3 :

Le montant de l'abonnement 2013 à Amadeus s'élève à 11 661 € TTC. L'EM rembourse le montant de la facture au SCD par virement interne (inter UB).

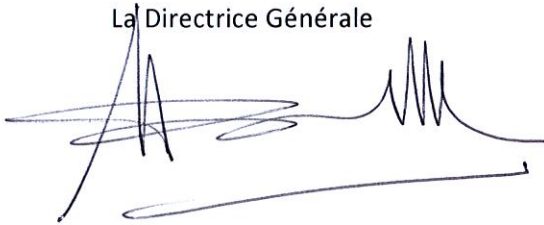
Article 4 :

Le contrat conclu entre l'Université de Strasbourg - SCD et le bureau Van Dijk étant renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation trois mois avant sa date anniversaire, l'EM Strasbourg s'engage à faire part au SCD avant le 1^{er} septembre 2013 de son souhait de maintenir, modifier ou supprimer l'abonnement à Amadeus pour l'année 2014, en fonction du devis établi par l'éditeur qui sera transmis à l'EM Strasbourg par le SCD.

Fait en deux exemplaires à Strasbourg, le 12 mai 2013

Pour l'EM Strasbourg

La Directrice Générale



Isabelle Barth

Pour le SCD

La Directrice



Dominique Wolf

